

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de **la séance ordinaire du conseil, tenue le mardi 13 décembre 2022 à 19h30**, à la salle du conseil de la municipalité au 221 rue Centrale, sous la présidence de Jean-François Gendron, .

Sont également présents les conseillers suivants

Sylvain Poirier
Mario Prévost
Louise Théorêt
Raymond Martin
Jacques Mailloux
Mario Archambault

M. Éric Beaulieu, directeur général et greffier-trésorier est également présent à titre de secrétaire d'assemblée.

CO2022-12-13-0204 5.12 ADOPTION DU MANUEL DE L' EMPLOYÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE 2023

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit approuver les augmentations salariales annuellement;

CONSIDÉRANT QUE le manuel de l'employé être mis à jour;

CONSIDÉRANT le contexte économique actuel;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté le budget 2023 le 5 décembre 2022 et que celui-ci prévoit des augmentations salariales;

EN CONSÉQUENCE, Il est unanimement résolu

d'autoriser le directeur général à indexer les grilles salariales et les salaires des élus municipaux de 4% pour l'année 2023;
d'approuver la mise à jour du manuel de l'employé.

**Copie certifiée conforme
Ce 14 décembre 2022**

**M. Eric Beaulieu
Directeur général et greffier-trésorier**